

Projet d'avis « compte administratif 2012 »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La CFTC a apprécié la lisibilité et la clarté de la présentation faite par Mr DE MESTER, Directeur Général des Services

Comme pour les comptes administratifs des années précédentes, le compte 2012 ne doit sa stabilité que par l'apport de l'emprunt qui passe de 102 à 184 M€, ce qui aggrave le taux d'endettement, même si celui-ci n'est pas encore catastrophique en comparaison avec d'autres collectivités

Pour la CFTC, la stabilité des recettes est due notamment à un jeu d'écriture sur le produit des cartes grises entre les années 2011 et 2012 et à l'augmentation de la dotation de l'état surprenante et difficile à analyser.

En cette année de crise la CFTC s'inquiète sur le dérapage des frais de fonctionnement + 3,7 % .

La CFTC apprécie et se félicite de l'augmentation des taux d'exécution notamment celui de l'investissement qui passe de 83 à 86 % et celui du fonctionnement de 98 à 99%.

Concernant l'apprentissage, La CFTC s'inquiète sur l'avenir de l'aide attribuée par l'état (73M€) pour l'allocation allouée aux employeurs si seulement 45 M € sont utilisées par la région.

Dans le prolongement de ce compte administratif de 2012, avec l'arrêt du crédit-bail pour l'achat et la mise en service des TER, comment l'exécutif régional pourra-t-il réaliser ses budgets (2013 et surtout celui de 2014) ?

L'analyse du CESER répondant aux préoccupations de la CFTC, celle-ci le votera